

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois le trente et un juillet à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de Rioupéroux, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain BLETON, 1^{er} adjoint.

Présents :

Messieurs, BLETON Alain, LIBERA Robin, LAMOTTE Frank, BLANQUAERT Jean-Luc, BENDI Eddine, VANHAY Xavier,

Mesdames, KEBAILI Caroline, GANDOLFE Christine, ZANELLA Muriel, CLARET Paulette,

Absents : DUPONT Gilbert KUNG Jean Marc KLINGLER Laetitia, MILLAN Mélanie, DECONINCK, Aurélie,

Secrétaire : ZANELLA Muriel

SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le premier adjoint soumet à l'Assemblée les demandes de subventions pour 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'allouer les subventions pour 2023 aux associations suivantes :

-	Romanche pétanque	200 €
-	Patrimoine d'Avenir	200 €
-	AVIPAR :	300 €

SUBVENTION ROMANCHE EN FETE ANNEE 2023

Monsieur le deuxième adjoint rappelle au Conseil Municipal que l'association Romanche en Fête fait appel tous les ans à une association musicale, pour animer la Fête de la Musique. Cette année, Romanche en Fête a fait appel à la compagnie du WYRD.

Les adjoints Caroline KEBAILI et Alain BLETON sortent de la salle

L'association Romanche en Fête ne percevant pas de subvention, la Commune lui rembourse tous les ans les frais engagés par la prestation du musicien.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de rembourser à l'association Romanche en Fête la prestation de la compagnie du WYRD d'un montant de 900 € TTC, sur présentation d'un certificat de paiement.

DEMANDE DE NUMERO DE RUE ZONE ARTISANALE DES ILAS

Monsieur le premier adjoint donne lecture à l'Assemblée de la demande de la société ERT TECHNOLOGIES concernant une demande de certificats d'adressage DSP38 Fibre Optique, afin de mettre à jour les bases permettant de rendre éligible à la fibre les bâtiments. Il faut attribuer à la zone artisanale des Ilas et chemin du même nom, des numéros de voie.

Le Conseil Municipal, décide d'attribuer d'un côté de la voie des numéros impaires à partir du numéro 1 et de l'autre côté des numéros pairs à partir du numéro 2

REGLEMENT COMMUNAL : CANTINE SCOLAIRE- PERISCOLAIRE – TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur le 1^{er} adjoint rappelle que lors de la mise en place des services et pour le bon fonctionnement des services, un règlement avait été établi.

Le fonctionnement ayant évolué depuis, il serait bon de modifier certains termes.

Après lecture du règlement communal, concernant la cantine scolaire, l'accueil du périscolaire et le transport scolaire, il demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer

Le Conseil Municipal, approuve le nouveau règlement communal.

DEMANDE REALISATION RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE ET CESSIION DES PARCELLES 0194 ET 1079 A LA CCO

Monsieur le 1^{er} adjoint explique à l'Assemblée que la communauté de communes de l'Oisans (CCO) mène actuellement une campagne de mise à jour de relevés topographiques sur une zone élargie de ses installations de traitement des déchets, la commune.

Les parcelles 0199 et 1079 font parties du zonage prescrit. La CCO souhaite une autorisation pour le passage du géomètre dans le cadre de la mise à jour topographique des terrains.

La CCO souhaite savoir s'il était envisageable d'envisager une cession de ces parcelles en vue de la réalisation du projet de végétation.

Le Conseil Municipal,

AUTORISE le passage du géomètre dans le cadre de la mise à jour topographique des terrains

N'AUTORISE PAS la vente du terrain.

ACCEPTE d'établir une convention de mise à disposition

EMPLOI DE JEUNES SAISONNIER 2023

Monsieur le 1^{er} adjoint rappelle que les vacances scolaires d'été permettent l'embauche de quelques adolescents de la Commune, d'âge scolaire, à partir de 17 ans, pour remplacer les agents communaux du service technique en congés. Il propose d'embaucher quatre adolescents en renfort :

DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE PAR L'ASSOCIATION LA PATIENCE

Monsieur le 1^{er} adjoint demande à Monsieur BENDI Eddine de sortir et donne connaissance du courrier de l'association La Patience souhaitant acquérir une parcelle se trouvant devant les garages à Rioupéroux dont ils sont propriétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 2 contres 3 Abstentions et 5 Pour

Accepte de lancer le projet, une fois avoir reçu le dossier complet, concernant la vente de la parcelle pour l'association la patience

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Monsieur le 1^{er} adjoint, rappelle à l'Assemblée les différents tarifs qui ont été décidés le 11 JUIN 2019 (pour les particuliers, les habitants de la commune, les associations communales et extra-communales)

- 650 € pour les particuliers
- 250 € pour les habitants de la Commune
- Gratuit toute l'année pour les associations communales
- 350€ pour les associations extérieures

Décide d'appliquer les tarifs suivants :

Pour les weekends du vendredi 17 h au lundi matin 9h

Le weekend

- **700 €** pour les particuliers extérieurs de la commune
- **300 €** pour les habitants de la Commune le weekend
- **350 €** pour les associations extérieures de la commune

En semaine : A partir de 17h au matin 9h

- **350 €** location un jour de la semaine pour les particuliers extérieurs de la commune
- **150 €** location un jour de la semaine pour les habitants de la commune
- **200 €** location un jour de la semaine pour les associations extérieures de la commune

- Gratuit toute l'année pour les associations communales
- 1 salle gratuite pour les élus et les employés communaux

BADGE

Caution Badge : **50 €** à chaque location

Caution Badge associations : **30 €** par an

Le 07 août 2023

Le 1^{er} adjoint

Alain BLETON

